



Charte de soutien et d'engagement à la démarche Zéro Déchet Roubaix

Nous, associations, entreprises, commerçants, responsables d'établissement, citoyens signataires de cette charte nous engageons à mettre en œuvre une démarche Zéro Déchet dans l'ensemble de nos activités et à soutenir le choix politique de construire à Roubaix un territoire pionnier de la démarche Zéro Déchet.

Constatant la production irraisonnée de déchets dans l'ensemble de notre société de consommation,

Constatant que les solutions mises en œuvre à ce pour réduire les déchets, les revaloriser et les traiter, n'apportent pas une solution satisfaisante dans une optique de développement durable,

Constatant que les décharges et les incinérateurs sont générateurs de pollutions, et produisent des gaz à effet de serre participant au réchauffement climatique,

Constatant que les ressources de la planète sont de plus en plus rares, et que nos besoins actuels excèdent largement la capacité naturelle de renouvellement des stocks,

Nous souhaitons, par la démarche zéro déchet, ouvrir la voie d'une économie et d'un mode de consommation plus sobre et plus économe dans la gestion des ressources limitées de notre planète.

Le choix d'une société Zéro Déchet nécessite un changement des modes de consommation et de production.

Il convient notamment :

- de réduire toute la production de déchet dans le cycle de fabrication des objets,
- d'éradiquer la production de déchets dangereux, dont la toxicité va au-delà d'une génération.
- de concevoir des produits pour une durée de vie aussi longue que possible afin de faire le meilleur usage des ressources nécessaires à sa fabrication
- de penser la fin de vie dès la conception des produits, en intégrant les possibilités de séparer les matières pour les revaloriser ou, dans le cas des produits organiques, pour les composter.

Certains territoires pionniers ont déjà montré le chemin et ont prouvé qu'il était possible de réutiliser ou de composter plus de 85% de leurs flux de déchets. En Argentine, Australie, Canada, Californie, Inde, Italie, Espagne, Grande-Bretagne, Nouvelle Zelande,.. des communes se sont engagées et ont obtenus des résultats significatifs, et parmi elles, des villes majeures comme Milan, San Francisco, Camberra, Toronto,...

Nous, **dirigeant d'entreprises**, signataires de cette charte nous engageons notamment :

1. à mettre en place un plan de réduction de nos déchets en fixant des objectifs ambitieux de réduction de nos déchets de bureaux et de production d'ici 2020 en construisant un objectif de réduction totale.
2. à intégrer dans nos achats, dans nos processus de fabrication et d'emballage une démarche d'économie circulaire (refus du jetable, choix du réparable,...) Nous nous engageons notamment à remettre en cause tout processus dont la production de déchets serait significativement importante et/ou toxique pour l'environnement.
3. à sensibiliser nos clients, sous-traitants, collaborateurs, à développer un mode de consommation s'inscrivant dans la démarche
4. à communiquer et partager avec les autres acteurs du territoire sur notre démarche.
5. à nous inscrire comme un acteur à part entière de la démarche Zéro déchet sur notre territoire

Nous, **associations**, signataires de cette charte nous engageons notamment :

1. à mettre en place un plan de réduction ambitieux de nos déchets permettant d'ici 3 ans.
2. à intégrer dans nos processus d'achat une démarche d'économie circulaire (refus du jetable, choix du réparable,...)
3. à sensibiliser nos membres, nos partenaires, nos collaborateurs et notre public à développer un mode de consommation s'inscrivant dans la démarche Zéro Déchet
4. à communiquer et partager avec les autres acteurs du territoire sur notre démarche.
5. à nous inscrire comme un acteur à part entière de la démarche Zéro déchet sur notre territoire

Nous, **commerçants**, signataires de cette charte nous engageons notamment :

1. à nous inscrire dans une démarche de recyclage, de réduction et de valorisation de l'ensemble de nos déchets.
2. à nous inscrire dans une démarche de suppression de tous les sacs à usage unique
3. à mener une démarche de réflexion sur nos emballages
4. à intégrer dans nos achats et dans nos ventes une démarche d'économie circulaire (refus du jetable, choix du réparable,...)
5. à sensibiliser nos fournisseurs, nos collaborateurs et nos clients à développer un mode de consommation s'inscrivant dans la démarche Zéro Déchet
6. à communiquer et partager avec les autres acteurs du territoire sur notre démarche.
7. à nous inscrire comme un acteur à part entière de la démarche Zéro déchet sur notre territoire

Nous, **citoyens**, signataires de cette charte nous engageons notamment :

1. à mettre en place un plan de réduction de nos déchets permettant une réduction de 50% de nos déchets d'ici un ans, non seulement par le compostage, mais également par un changement de nos modes de consommation
2. à intégrer dans nos processus d'achat une démarche d'économie circulaire (refus du jetable, choix du réparable,...)
3. à sensibiliser nos familles, nos proches, nos voisins et nos amis à développer un mode de consommation s'inscrivant dans la démarche Zéro Déchet
4. à nous inscrire comme un acteur à part entière de la démarche Zéro déchet sur notre territoire

Le Zéro Déchet est un objectif à la fois pragmatique et visionnaire, permettant d'adopter à terme la même démarche que celle du cycle de la Nature dans laquelle tous les matériaux jetés sont des ressources pour d'autres.

Construire une démarche Zéro déchet, c'est concevoir des produits et des processus qui réduisent le volume de déchets et leur toxicité, pour conserver et recycler chaque ressource, pour ne pas les brûler ou les enterrer. La mise en oeuvre de zéro déchet éliminera tous les dépôts dans l'air, l'eau et les sols qui menacent la santé de la planète, des hommes, des animaux et de plantes.

Date

Nom, Prénom :

Signature